



**CROS**  
NORMANDIE

# CONCOURS PHOTOS

DES FEMMES ENGAGÉES, LE SPORT AVANCE !

## **Article 1 : Objet du concours**

Le concours photos intitulé “Des Femmes engagées, le sport avance !” est organisé par le Comité Régional Olympique et Sportif Normandie (CROS Normandie), domicilié au 5 rue Guyon Guercheville à Hérouville-Saint-Clair. Ce concours a pour objectif de valoriser les femmes majeures qui sont investies dans le sport en Normandie, à travers des clichés représentatifs de leur engagement, leur diversité et la richesse de leurs missions.

## **Article 2 : Thématique retenue**

La thématique retenue pour le concours est la valorisation des Femmes engagées dans le sport.

Ainsi, les photos doivent illustrer des femmes investies et œuvrant en Normandie pour faire rayonner le sport sous toutes ses formes : performance sportive, action, émotion, préparation, concentration, coulisses, transmission, diversité, mixité, innovation...

## **Article 3 : Catégories**

Pour la première édition de ce concours, nous mettons en place 6 catégories :

- Athlète
- Juge/Arbitre
- Bénévole non dirigeante
- Dirigeante
- Membre du staff
- Supportrice

## **Article 4 : Conditions et modalités de participation**

Le concours est gratuit et ouvert à toute personne majeure domiciliée en Normandie.

Les membres du Conseil d'Administration du CROS Normandie sont autorisés à concourir à la condition de ne pas participer au vote.

Chaque participant peut soumettre une photographie par catégorie. Le cliché soumis doit être un cliché original, libre de droits et réalisé par le participant qui le propose. Le participant garantit que les éventuelles personnes figurant sur sa photographie ont donné leur accord pour la prise et la diffusion de l'image.

Les participants s'engagent à fournir, sur demande du CROS Normandie, l'autorisation écrite de chaque personne reconnaissable sur la photographie.

Les photographies doivent respecter les éléments suivants :

- Format : jpeg ou png uniquement ;
- Résolution minimale : 300 dpi ;
- Taille : 10 mo maximum ;

Les photographies peuvent être en couleur ou en noir et blanc. Les photographies ne doivent pas être retouchées.

L'utilisation de l'intelligence artificielle est interdite.

La photographie et le formulaire de participation (annexe 1) doivent être envoyés au plus tard le 21 juin 2026, 23h59 (heure de Paris) à l'adresse suivante : [pierredehaen@franceolympique.com](mailto:pierredehaen@franceolympique.com)

## **Article 5 : Choix des lauréats**

Les photographies envoyées et respectant le présent règlement seront exposées et soumises au vote afin de déterminer un lauréat par catégorie.

Le jury mis en place par le CROS Normandie, dont chaque membre disposera d'une voix par catégorie, se prononcera au plus tard le 25 juin 2026.

La communication sera effectuée via les médias sociaux du CROS Normandie.

## **Article 6 : Droit d'auteur et utilisation**

Les participants cèdent au CROS Normandie, à titre gratuit, non exclusif et pour une durée illimitée, les droits de reproduction, représentation, diffusion, et adaptation des photographies, dans le cadre de ses missions de communication institutionnelle et de valorisation du concours.

Les participants autorisent le CROS Normandie et ses partenaires institutionnels (Agence Nationale du Sport, CNOSF, Région Normandie, DRAJES de l'Académie de Normandie et DRDFE) à utiliser les clichés. Les clichés peuvent être utilisés pour toutes communications liées à la promotion des Femmes investies dans le sport et marqués du logo CROS Normandie.

Les crédits photographiques seront systématiquement mentionnés par la mention suivante : « Photo : Prénom Nom ». Les participants devront mentionner s'ils ne veulent pas que leur nom apparaisse : dans ce cas, il sera noté la mention : « photo : Anonyme. ».

## **Article 7 : Droit applicable**

En cas de litige, le droit applicable est le droit français.

## **Article 8 : Acceptation du Règlement**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le CROS Normandie se réserve le droit d'exclure toute photo non conforme à l'éthique ou à l'objet du concours.

## **Article 9 : RGPD**

Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce concours sont traitées, et stockées pour une durée de 3 ans, par le CROS Normandie dans le seul but de gérer la participation au concours et de communiquer avec les participants. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données, en adressant une demande à : [pierredehaen@franceolympique.com](mailto:pierredehaen@franceolympique.com)